

## *Petites Nouvelles*

# DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES *en Morbihan*

Directeur de la publication : Marie-Claire Borde

Rédacteur : Pierre le Masne de Chermont

UNION POUR LA MISE EN VALEUR ESTHETIQUE DU MORBIHAN – « PATRIMOINE ET PAYSAGE »

Bordlann, B.P. 125, 56601 LANESTER CEDEX

Téléphone : 02.97.76.16.22 - Télécopie : 02.97.76.10.29 - Courriel : [umivem@wanadoo.fr](mailto:umivem@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.umivem.web-page.net/](http://www.umivem.web-page.net/)

## *TALUS, BOCAGE ET CADRE DE VIE*

Ce numéro des Petites Nouvelles du Patrimoine et des Paysages en Morbihan consacré aux réfections de talus et à la recomposition du paysage suscite en moi des sentiments contradictoires.

La satisfaction, bien sûr, que l'on refasse des talus, que par-ci, par-là, l'on recrée un bocage aux mailles désormais élargies. Ce numéro n'a d'autre but que d'inciter les municipalités à encourager les agriculteurs à se lancer dans cette reconstruction.

Mais aussi la rage en pensant que si, dès les années 1970, on avait écouté ceux qui criaient non contre le regroupement des terres et l'élargissement du maillage, indispensables à une agriculture modernisée, mais contre les excès des travaux connexes au remembrement, ces reconstructions n'auraient pas eu lieu d'être.

Je ne peux pas m'empêcher de penser à ce qui a été détruit à tout jamais, au petit patrimoine saccagé, aux champs de menhirs bouleversés, aux dolmens mis en tas, aux superbes chemins creux comblés, aux beaux murets de pierres démolis, aux milliers de kilomètres de chênes, de châtaigniers abattus inutilement, à l'humus qui part dans les rivières.

Je ne peux m'empêcher de penser au mépris qu'a eu l'homme d'aujourd'hui pour le travail de l'homme d'hier, au mépris qu'il a eu de la nature, au mépris qu'il a eu pour les deniers publics.

L'UMIVEM a fait tout ce qui était en son pouvoir pour lutter contre ces excès.

Elle a dénoncé les saccages, elle a alerté les responsables, informé les agriculteurs des erreurs à ne pas commettre, retardé des remembrements, ceux de Bubry et de Quistinic entre autres, sauvé des lambeaux de chemins creux (ainsi celui de Cadoudal à Locoal-Mendon), elle a manifesté, tempêté, crié, participé à des colloques, travaillé avec le préfet de région, avec les préfets successifs du Morbihan, à des commissions, a fait des études approfondies sur les talus à garder (à Nostang par exemple).

L'UMIVEM s'est fait ainsi un grand nombre d'ennemis mais n'est-ce pas malgré tout en partie grâce à tout cela qu'aujourd'hui "l'aménagement foncier" est plus respectueux des équilibres écologiques et des hommes ? Est-ce en partie grâce à cela que l'on recommence à construire des talus ? Je n'ose l'affirmer. Mais ce que j'espère c'est que cette modeste lettre apporte une pierre à l'édifice de reconstruction de notre bocage et de notre paysage.

M. C. Borde



## Sommaire :

- I - Le bocage d'hier : avantages et inconvénients, p 3
- II - Plaidoyer en faveur de la restructuration des paysages sur-remembrés, p 4
- III - Comment reconstruire les talus, p 5
- IV- Le financement, p 7
- V - A Cléguérec, l'exemple d'un jeune agriculteur, p 8
- VI - Pont-Scorff reconstitue son patrimoine bocager, p 9
- VII - A Languidic, "Loca-Terre" : les jeunes mis dans le coup, p 10
- VIII - L'entretien de la haie, p 11
- IX - Bonnes et mauvaises nouvelles, divers, p 12

## DES OUVRAGES INDISPENSABLES :



### *L'ARBRE, LA HAIE, LE TALUS DANS LE PAYSAGE RURAL*

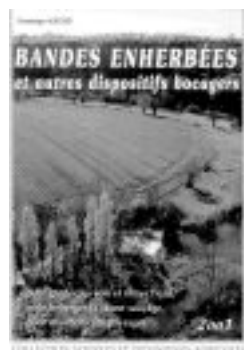
Guide réalisé par Dominique Soltner et la Direction de l'Aménagement Rural et de l'Environnement (tél. : 02.98.76.20.20) et publié par le **Conseil Général du Finistère** (32, boulevard Duplex - 29000 Quimper - Tél. : 02.98.76.20.20).

Quand vous aurez lu ce guide, vous saurez tout ou presque. **C'est ce que ce numéro des "Petites Nouvelles" aurait voulu être si nous avions eu assez d'argent....**

### *A L'ÉCOLE DES TALUS, de SAÏG JESTIN*

Ce guide paru en 1994, réalisé par un militant de la reconstruction des talus convaincu et actif (voir leur très bon site internet : "<http://talus.bretagne.waika9.com>"), vous dira également tout ce qu'il faut savoir sur le pourquoi et le comment de la réfection des talus. Nous nous en sommes largement inspirés au cours des pages qui suivent. Pour se le procurer :

**Skol ar C'hleuziòù (A l'école des talus) - Park an ti moc'h - 22450 Pouldouran -Tél. :**  
02.96.91.30.18 ou 02.96.16.56.88.



### *BANDES ENHERBÉES ET AUTRES DISPOSITIFS BOCAGERS, par DOMINIQUE SOLTNER*

Un guide d'aménagement des fermes et des communes :

- pour lutter contre l'érosion, donc pour conserver les terres,
- pour éviter la pollution des eaux de surfaces et des nappes par tout produit venant des champs : limons, résidus d'engrais minéraux et organiques, résidus de produits phytosanitaires.

Prix : 55 F franco. A commander aux **Editons STA, Le Clos Lorelle, 49130 Ste-Gemme-sur-Loire. Tél. : 02.41.66.38.26.**

# LE BOCAGE D'HIER : AVANTAGES ET INCONVENIENTS

## Le bocage : une œuvre gigantesque et un patrimoine commun

### Le citoyen et son bocage

Le bocage européen se trouve implanté, pour l'essentiel, sur la façade océanique ouest de la France. Nos ancêtres ont construit et entretenu au prix d'un labeur fantastique ce réseau de centaines de milliers de kilomètres. C'est lui qui donne à nos paysages leur caractère et "*chacun, à bon droit, le considère comme faisant partie de son propre patrimoine visuel*".

Les talus meublent le décor, contribuant à créer le paysage bocager, bien public qui concerne chaque citoyen dont la sensibilité paysagère s'affiche de plus en plus.

Chacun connaît son rôle dans la reconquête de la qualité de l'eau, problème majeur pour notre temps.

Pour le naturaliste et le chasseur, le talus constitue une réserve biologique très riche, dernier refuge, souvent, pour certaines espèces tant végétales tant qu'animales.

**Pour les habitants de certaines villes, il contribue à freiner les inondations et à épurer l'eau en favorisant son infiltration.**

### L'agriculteur et son bocage

Pour l'agriculture, les talus ont un rôle multiple : anti-érosif, climatique, brise-vent, clôture, etc., et sont aussi sources de revenus secondaires : bois d'œuvre ou de chauffage.

**Mais ils peuvent constituer un frein pour l'agriculteur et ceci pour différentes raisons :**

#### a) La taille toujours croissante des matériels

Il faut aller vite ; il y a de moins en moins de personnel pour cultiver des surfaces de plus en plus grandes. La puissance et les dimensions des matériels augmentent sans cesse et les parcelles à cultiver doivent être de plus en plus grandes pour faciliter leur déplacement. Ils peuvent être gênés dès lors que les parcelles ont une surface inférieure à 5 ha.

#### b) La perte de surface

La maille bocagère ne doit pas dépasser 4 à 6 ha pour conserver ses caractéristiques ; au-delà, la faune et la flore attachées au milieu disparaissent, les rendements ne sont plus optimisés. **Aussi faut-il conserver environ 105 m de talus par ha soit environ 2 % de la surface.**

#### c) La perte de rendement

Sur un talus se mêlent des arbres de haut jet (jusqu'à 10 m et plus : chênes, hêtres, merisiers, châtaigniers, etc.) et des arbustes qui peuvent constituer un écran pour la lumière. Il en résulte une diminution significative des rendements. Les risques de gel et d'échaudage sont augmentés.

**d) Les subventions européennes** accordées peuvent être réduites, voire supprimées, dès lors que la végétation se trouve repoussée à un certain nombre de mètres du talus ; une telle mesure incite bien évidemment à l'arasement des talus.

#### e) Le coût de l'entretien

Un talus s'entretient faute de quoi, l'émondage ayant disparu, les arbres prennent un développement exagéré, la population arbustive progresse de chaque côté ainsi que les ronces, fougères et diverses autres espèces végétales encombrantes.

Deux opérations s'avèrent indispensables : l'éparage (40 F par an pour un passage tous les 6-7 ans) et le débroussaillage (40 F par an pour une intervention tous les 2-3 ans). Elles sont onéreuses et exigent du temps dont l'agriculteur ne dispose pas toujours.

**f) L'arasement des talus** est aujourd'hui pour l'agriculteur, avec le matériel dont il dispose ou celui d'une entreprise, simple et rapide.

**En contrepartie, les talus sont bénéfiques :**

**a) Ils protègent** les cultures de la verse et de la lacération, réduisent la chute des fruits, réduisent l'évapotranspiration, améliorent le micro-climat...

**b) Ils réduisent** la mortalité des jeunes animaux d'élevage.

**c) Ils produisent** du bois de chauffage et du bois d'œuvre.

**d) Parallèles aux courbes de niveau, ils interceptent** la majorité des particules arrachées par l'érosion.

Selon les exploitations, les freins et leviers prennent une importance variable. Quant au comportement des agriculteurs, il va de la passion pour les talus (nombre d'éleveurs auraient intérêt à bénéficier des avantages bioclimatiques apportés par les haies) à leur rejet brutal. Disons que dans le contexte de l'économie de marché du moment, les talus constituent globalement un handicap pour les grandes cultures et un atout pour l'élevage.

(Sources Colson, Almandoz et Stenger).

# PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA RESTRUCTURATION DES PAYSAGES SUR-REMEMBRES

## I - Un retour à un paysage bocager : utopique.

Façonné par des générations de paysans, d'une grande diversité d'éléments, de végétation, de fonctions, d'organisation spatiale et d'esthétique, le paysage bocager doit répondre à un certain nombre de normes. Parmi celles-ci, la surface des parcelles entourées de haies continues et fermées, est la principale. "La maille bocagère ne doit pas dépasser 4 à 6 ha pour conserver ses caractéristiques ; au-delà, la flore et la faune attachées au milieu disparaissent ; ce seuil s'applique également à la production (optimisation démontrée des rendements et des temps de travaux). Aussi faut-il maintenir un linéaire minimum de 105 m par ha". Serge Auger INRA.



*Reconstruction d'un talus à Languidic par l'association "Loca-Terre" (voir p 10)*

En 1994, la commune de Cléguérec a confié au cabinet d'étude Cérésa le soin d'établir un schéma directeur en vue de la reconstitution d'un réseau bocager. Dans l'état des lieux, on trouve sous le titre *Les vestiges de l'ancien réseau* : "Il ne subsiste plus à Cléguérec de réseau bocager au sens strict du terme. Seuls les vestiges peuvent être observés. Ils comprennent :

- des haies isolées au milieu de parcelles,
- des haies en bordure d'anciens chemins, dont l'assiette subsiste, mais qui ne sont plus utilisés,
- des micro réseaux très ponctuels,
- des petits bosquets de châtaigniers."

La reconstitution du bocage nécessiterait la création de plus de 500 km d'un système complexe fait de haies, talus et fossés sur cette terre prospère, exploitée intensément. Au rythme actuel de 3 à 4 ha de construction de talus plantés et de haies à plat, elle demanderait plus de 100 ans. Le retour au cadre de vie intimiste du bocage que les enquêtes disent être l'un des préférés de nos concitoyens (Colson et Syenger, 1995), il faut le dire, est et restera un rêve. Le point de non retour est dépassé à Cléguérec comme il l'est sur ceux de l'ensemble de communes victimes des anciens remembrements dévastateurs.

## II - Une invitation à imaginer une nouvelle organisation spatiale

Est-ce à dire qu'il faille se croiser les bras ? Ce n'est pas la première fois qu'un paysage agricole se trouve radicalement bouleversé. Mais cessons de rêver au passé. Qu'importent les coupables, le futur est tellement imprévisible.

C'est donc du nouveau qu'il faut créer en se projetant dans l'avenir sans vouloir prolonger les pratiques du moment en répondant à la question : quel paysage voulons-nous en 2025 pour ces régions trop remembrées ? Pourquoi donner la priorité au paysage ? Tout simplement parce qu'il s'agit d'un élément essentiel du cadre de vie de chacun et que l'agriculture qui contribue - on l'oublie trop souvent - à lui donner de l'éclat et à l'entretenir, doit dans cet ensemble y trouver son compte. C'est d'ailleurs ce que préconise la Charte de remembrement du 25 janvier 1994, co-signée par le préfet de la Manche, le président du Conseil général, le président de la Chambre d'agriculture, le président de l'Association des maires, le président de la Chambre départementale des géomètres : "... l'aménagement du cadre de vie, la préservation de l'environnement et plus particulièrement **les éléments constitutifs du paysage bocager** et l'avenir de l'économie agricole doivent guider les choix effectués par les partenaires de l'aménagement foncier." Tout est dit.

Sur cette base, il faut se mettre d'accord sur le cadre de vie paysager que l'on veut pour demain à l'échelle du territoire que le remembrement d'hier a massivement déstructuré, les bassins de Pontivy et de Loudéac par exemple. Le cœur de la Bretagne mérite mieux que le paysage standard que certains technocrates européens voudraient uniformément imposer.

## III - Une démarche concertée

Il ne peut s'agir que d'une démarche concertée d'acteurs locaux particulièrement clairvoyants et compétents (paysagistes, usagers, associations, agriculteurs et leurs représentants, chercheurs, élus, administrations) tant sont importantes les conséquences écologiques (biodiversité, protection de l'eau, etc.), agricoles et socio-culturelles. "*Le paysage est beaucoup plus que les caractéristiques visibles d'un territoire.*"

**Retrouver beaucoup des informations des pages suivantes sur le site internet d' "A l'école des talus" :**

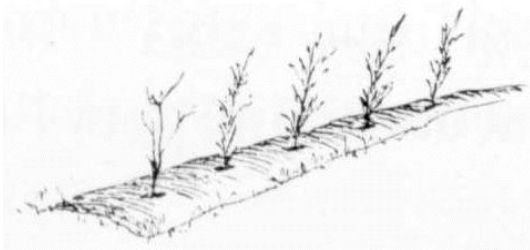
**"<http://talus.bretagne.waika9.com>"**

# COMMENT RECONSTRUIRE DES TALUS ?

## HAIE BRISE-VENT OU TALUS PLANTE ?

(Extrait de *A l'école des talus* et de *Rénover et reconstruire les talus*, voir p. 2)

### LA HAIE BRISE-VENT



#### Ses avantages :

- . la pose du paillage est facile et faisable mécaniquement,
- . elle est efficace face au vent,
- . elle peut servir d'abri pour les animaux.

#### Ses inconvénients :

- . elle n'arrête pas les eaux de ruissellement ou le lisier,
- . les racines d'arbres, par leur "talage" peuvent gêner le labour du sol.

On peut avoir :

- des petits brise-vent, constitués uniquement d'arbustes et dont la hauteur sera de 3 à 5 m,



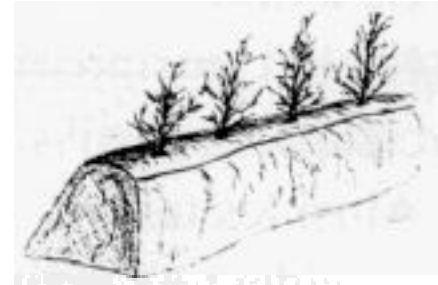
- Des brise-vent moyens, constitués d'arbres recépés et d'arbustes intercalés dont la hauteur peut atteindre 5 à 10 m (pour cacher des bâtiments d'élevage).



- Des grands brise-vent dont la hauteur sera de 10 à 15 m (pour protéger les cultures).



### LE TALUS PLANTE

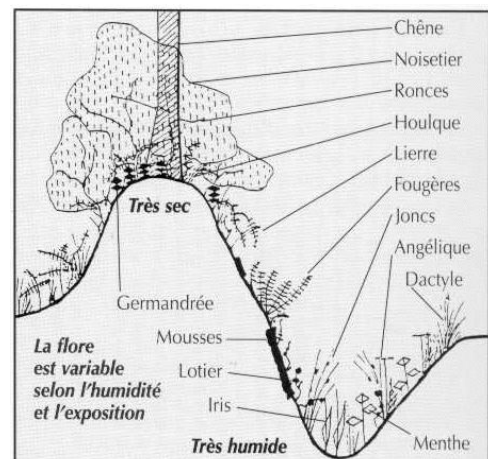


#### Ses avantages :

- . il est efficace face au vent,
- . il est un bon abri pour les animaux,
- . il oblige les eaux de ruissellement à s'infiltrer et donc à s'épurer,
- . il modère les crues et les inondations,
- . il sert de barrage en cas d'accident de lisier ou autre,
- . il est bien-aimé des élagueuses mécaniques,
- . il favorise les racines en pivot qui ne gênent pas le labour du sol,
- . il produit du bois d'œuvre,
- . il peut produire des fruits,
- . il améliore notre environnement, lui garde sa spécificité.

#### Ses inconvénients :

- . la pose d'un paillage synthétique est plus difficile alors qu'un paillage naturel reste facile.



*Un exemple de flore d'un talus breton (en fait encore plus riche). D'après Françoise Rozé. Thèse Université de Rennes 1978.*

# Les techniques de construction d'un talus (textes extraits du livre de Saïg Jestin)

## 1 - Les techniques dites à l'ancienne

"Dans le temps et dans l'espace (selon les régions de Bretagne), il existe et il a existé sûrement plusieurs façons d'élever des talus et surtout, beaucoup de variantes.

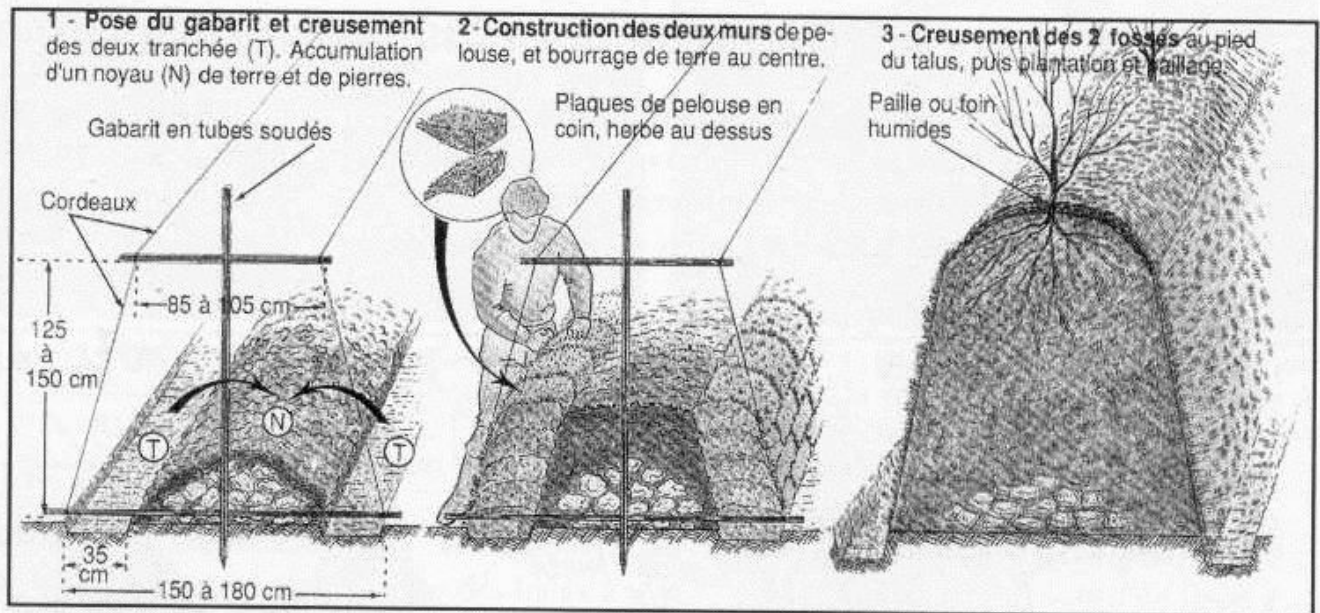
Depuis 30 ans, pour ces techniques manuelles (qui n'ont jamais disparu) je n'en ai vu et pratiqué que 2 : soit avec des *taouarc'h* ou mottes de terre uniquement, soit mixtes (couche de pierres et couche de mottes) aux entrées des champs en particulier.

Que ce soit avec des pierres, ou des *taouarc'h*, il est sûr que chacun avait sa façon de faire. Par contre, tous faisaient appel au bon sens : que quelqu'un pose une motte enherbée à l'endroit ou à l'envers, cela importe peu, l'essentiel est que les mottes soient posées et croisées avec plein de bon sens et que le talus tienne debout. Pour cela il faut des mottes avec

un certain taux d'humidité (ni trop sèches, ni trop mouillées). L'automne et la fin de l'hiver peuvent être de bonnes époques.

Au fur et à mesure que les mottes sont montées sur les bords du talus, le milieu est chargé de terre meuble, soit manuellement, soit mécaniquement. Bien tasser cette terre à mesure que le talus monte, sinon des infiltrations d'eau peuvent faire s'écrouler le talus.

Si les mottes sont remplacées par des pierres, il faut poser celles-ci avec tout le bon sens du maçon. Aussi les pierres doivent-elles être posées de façon très stable et pénétrer suffisamment dans le talus pour empêcher celui-ci de s'écrouler. Le liant peut être un minimum de terre ou de *taouarc'h*. Lorsque la partie pierres est terminée (de 1/3 à 2/3 de la hauteur totale), achever le talus avec des mottes de terre car il faut avoir à l'esprit qu'un talus doit être planté ou enherbé.



Dessin extrait de "L'arbre, la haie, le talus dans le paysage rural" (voir p. 2)

## 2 - Les techniques mécaniques

La méthode manuelle demandant beaucoup de temps, elle ne convient que pour de petites longueurs (jardins...)... à moins que l'on ne fabrique une machine à faire des mottes comme cela se fait chez nos cousins celtes d'Outre-Manche pour découper la tourbe.

Aussi, en agriculture, un tracto-pelle est nécessaire et il peut fabriquer un beau talus de

50 m x 1,80 m x 1,30 m en seulement 4 heures ! **Par ce moyen la Bretagne devrait fabriquer des milliers de km de talus**, qui avec 1,30 m de haut ont belle allure quelques mois après leur construction, dès que l'herbe semée sur les flancs aura poussé.

Où trouver la terre nécessaire ?

- Récupérer la terre lors de grands chantiers (sinon le transport coûte cher).

- Ou alors enlever une petite couche du champ, surtout si celui-ci est en jachère. L'herbe (ou autre plante) grattée à la surface du sol ne pourra donner que plus de fermeté et d'aplomb au talus neuf.

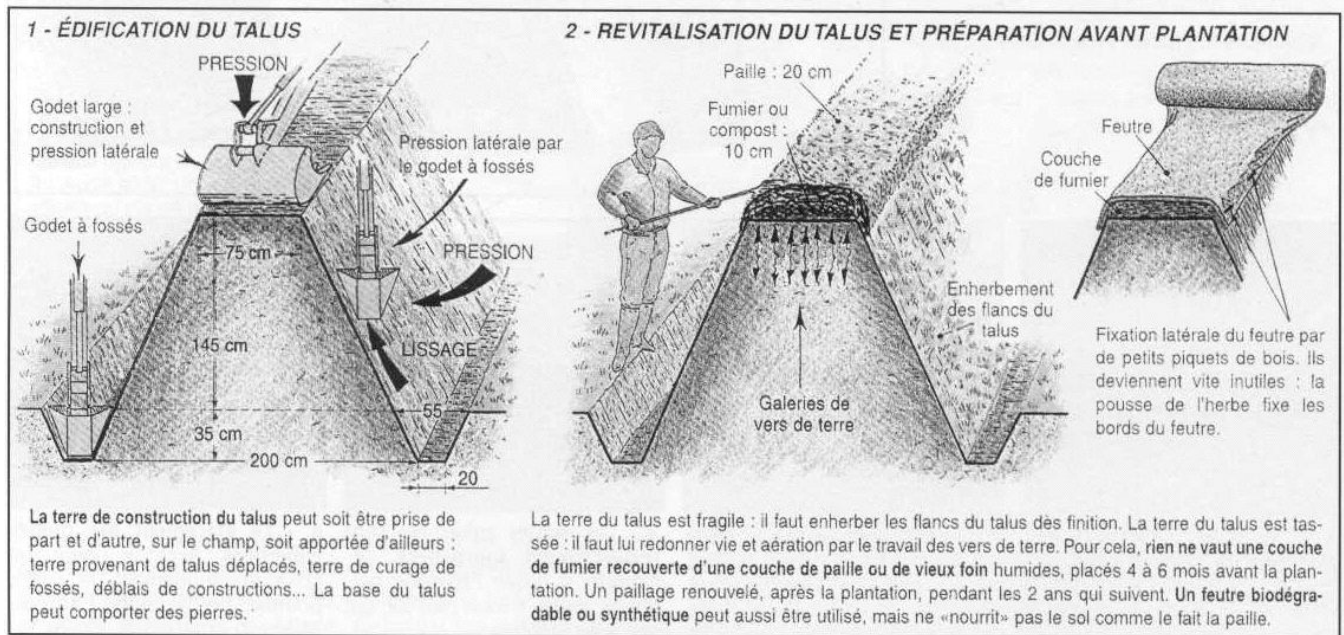
Choisir une période de l'année où les travaux mécaniques sont faciles (pas en plein hiver

humide) et où la terre ne soit pas poussière (pas en plein été sec).

Demander au chauffeur du tracto de bien tasser la terre (dessus et sur les côtés) et de le faire le plus abrupt possible.

Composition de la terre utilisée et habileté du chauffeur feront un talus de qualité.

Penser à semer les flancs et à pailler le dessus immédiatement si vous souhaitez le planter."



Dessin extrait de "L'arbre, la haie, le talus dans le paysage rural" (voir p. 2)

## LE FINANCEMENT

Grâce à des lignes de fonds européens (FEOGA), il est possible de reconstituer des haies et talus en étant largement subventionné. Ces financements ont pour base l'axe 4 des lignes directrices de la Communauté concernant les aides d'Etat dans le secteur agricole, cet axe 4 étant intitulé : "**Plan de développement rural régional**". **Les objectifs sont** : restaurer les paysages et protéger l'environnement par le maintien et le renouvellement du maillage boisé et bocager. **Les fonds sont destinés à** : la réalisation d'études paysagères, **la constitution de haies à base d'essences autochtones, la constitution de talus**, le boisement de petits bosquets, la restauration et l'amélioration de haies et talus existants (travaux réalisés par des entreprises ou des CUMA).

**Les bénéficiaires sont** : les collectivités territoriales, les syndicats mixtes, les chambres consulaires, les associations, les exploitants agricoles (opérations collectives) (les exploitations agricoles bénéficiant du Contrat Territorial d'Exploitation ou

d'une mesure agro-environnementale, Plan de Développement Rural National (PDRN), ne sont pas éligibles à ce programme), les propriétaires fonciers.

### Modalités et taux d'intervention :

La subvention est calculée sur un coût hors taxes. **Le taux d'aide du FEOGA est de 50 %**. Un autofinancement de 20 % minimum est demandé. Il reste donc à trouver 30 % auprès du Conseil régional et du Conseil général.

Pour les communes situées le long de certains bassins versants (le Scorff par exemple), les aides peuvent se trouver auprès des agences de l'eau ou des syndicats, dans le cadre de la reconquête de la qualité des eaux. Ainsi le long du Scorff (jusqu'au 24 juin dernier car les chiffres pour la prochaine année sont en discussion), à condition que les travaux soient effectués sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat du Scorff, les taux de participation étaient les suivants :

- |                          |                           |
|--------------------------|---------------------------|
| - Etat-Europe : 30 %     | - Conseil régional : 10 % |
| - Conseil général : 10 % | - Agence de l'eau : 30 %  |
| - Commune : 10 %         | - Syndicat Scorff : 10 %  |

## A CLEGUEREC, L'EXEMPLE D'UN JEUNE AGRICULTEUR

**Gilles Le Meur, agriculteur par passion, jeune quadragénaire expérimenté, exploite une ferme d'environ 70 ha sur la commune remembrée de Cléguérec. Ancien éleveur de bovins, il se consacre désormais aux cultures (céréales, pomme de terre, etc.) et à l'amélioration de son environnement.**

Interrogé sur les raisons qui l'ont amené à restaurer des talus et constituer une longue haie, il répond ceci :

*"des motivations différentes m'ont conduit à installer ces trois haies :*

*- **Effet brise-vent** : la première, une haie sur talus de 300 mètres, installée au sommet d'une parcelle du côté des vents dominants, a surtout un rôle de brise-vent. Elle me permet de limiter les dégâts physiques sur mes plantations et de gagner quelque peu en rendement grâce à une amélioration de l'évapotranspiration.*

*- **Effet anti-érosion** : construite il y a deux ans, la seconde, également une haie sur talus, a été installée au milieu d'une parcelle en pente.*

*Elle est à peu près parallèle à la courbe de niveau et a pour rôle de réduire l'érosion qui peut atteindre plusieurs dizaines de tonnes par hectare et par an. Construite mécaniquement, la pente longitudinale du talus de faible hauteur (moins d'un mètre) est de l'ordre de 1 à 2 %. Les pentes latérales faibles (45 %) assurent une bonne stabilité d'ensemble, la terre étant relativement "lourde". Le talus herbeux est planté d'arbres et d'arbustes qui en améliorent la stabilité."*

Seul bémol, parce qu'il n'a pas de temps ni de machine pour un débroussaillage mécanique, l'entretien de la haie se fait chimiquement.

*- **Restauration du paysage** : pour la troisième, une haie à plat orientée nord-sud qui date de 1999-2000. La motivation a été essentiellement d'ordre personnel : "Je souhaitais améliorer l'esthétique de mon environnement, retrouver un peu du paysage passé et léguer quelque chose de beau. Le gîte rural que j'installe n'est pas non plus étranger à ma décision : le cadre de vie est essentiel à son bon fonctionnement".*

D'ordre technique d'abord, les raisons qui ont poussé Gilles à la construction des haies sont devenues d'ordre relationnel (touristes à accueillir dans le gîte) mais aussi écologiques ("on commence à revoir le lièvre") et enfin esthétiques (pour les touristes). La vision s'élargit aux dimensions de la commune, son initiative devient exemplaire. On ne plante plus seulement pour soi mais aussi par égard pour les voisins. L'avenir dira si l'expérience de Gilles Le Meur sera suivie.

Avec Monsieur le Maire, Jean Le Lu, Gilles Le Meur considère particulièrement injuste le procès fait aux agriculteurs dans les médias : "Cela décourage les agriculteurs et certains envisagent de mettre la clé sous la porte". Mais ne tient-il pas, pour une part, la clé du changement d'image des agriculteurs ? **Que sa démarche fasse tache d'huile et il y a fort à parier que l'image de l'agriculteur s'améliorera rapidement.**





# PONT-SCORFF RECONSTITUE SON PATRIMOINE BOCAGER

Pont-Scorff est située sur la route Hennebont-Quimperlé, à proximité de Lorient. Comme l'indique son nom, la ville est située sur le Scorff. Elle possède plusieurs édifices intéressants et bien mis en valeur dont le principal, appelé la Maison des Princes, porte la date de 1565 et les macles des Rohan. C'est le siège de la Mairie. La commune toute située à l'ouest du Scorff est de dimension moyenne : 2300 ha pour 2700 habitants ; elle en possédait 1000 de moins il y a un siècle. Si l'agriculture a vu fondre le nombre des exploitations, l'activité agricole demeure importante et si l'on ne fabrique plus comme naguère les petits pains de seigle que l'on appelait les "miches de Pont-Scorff", plusieurs fermes assurent avec succès la vente directe de produits de très grande qualité.



Deux axes forts orientent les efforts de la municipalité. Le premier est la promotion de l'art : métiers d'arts et arts plastiques, théâtre, musique et danse, créations contemporaines et spectacles vivants vous invitent à découvrir une cité d' "atmosphère". Le second, qui nous préoccupe aujourd'hui, est la promotion de la nature. A cette fin, elle s'est engagée avec détermination dans une politique exemplaire de restructuration de son bocage.

## I - L'héritage du passé

### 1 - Le remembrement...

Dans les années 1963-1964, la commune a subi un remembrement sévère qui a vu l'arasement d'un nombre important de talus de qualité. Cet arasement n'a pas eu, heureusement, comme on peut le constater, l'ampleur de celui effectué souvent ailleurs : une part significative du réseau bocager ancien a été conservé ; le point de non-retour n'a pas été atteint. Ce qui a été maintenu de l'ancien maillage bocager peut servir de base à la restauration.

### 2 - ...mais aussi, une démarche associative en faveur du reboisement.

Une association de reboisement, aujourd'hui en veilleuse, a réalisé 20 à 25 km de haies à plat.

## II - Trois idées directrices pour la reconstitution du patrimoine bocager

1) C'est l'ensemble du maillage bocager de la commune qu'il faut prendre en compte pour la restauration sans, bien entendu, revenir aux mini-parcelles, si petites parfois que le cheval avait bien du mal à faire demi-tour avec sa charrue.

2) Les fonctions paysagères et hydrauliques des talus sont privilégiées sans pour autant que soient négligées les autres (fonctions brise-vent, anti-érosif, etc.).

Les haies sur talus seront donc retenues dans toute la mesure du possible ; les talus plantés sont seuls en mesure de donner aux paysages de la commune leur véritable identité et d'offrir le cadre de vie souhaité par la plupart. Par ailleurs ils constituent, mieux que les haies à plat, un frein aux inondations même s'il ne faut pas tout en attendre. "Nous qui souffrons des inondations, aimerions bien que l'opération talus soit élargie à l'ensemble du bassin du Scorff", dit Monsieur le Maire.

3) L'opération qui concerne le très long terme est du ressort de la municipalité ; son pilotage est confié à un adjoint.

## III - Les principales interventions de la municipalité en faveur des talus

1) En 1997, tous les talus sont classés en Espace boisé sensible lors des décisions du POS. Depuis lors, aucun talus n'a été arasé.

2) Une action de communication : l'opération "2000 arbres en l'an 2000" qui a concerné principalement la campagne.

3) La mise en place d'une opération d'ensemble de reconstitution des talus, comprenant :

- une phase d'études confié à un bureau d'étude d'Ille-et-Vilaine qui a proposé un programme de reconstitution s'appuyant sur l'ancien maillage. "Nous nous sommes mal compris". L'esthétique a été escamotée. La part des talus était trop modeste. Difficile abandon des traditionnelles études d'aménagement foncier ?

- une phase de sensibilisation. Le territoire est divisé en quatre quartiers. "Dans chacun d'entre eux, nous invitons les propriétaires terriens et les agriculteurs et les engageons à se porter volontaires pour reconstituer, pour ce qui les concerne, leur patrimoine bocager qui est aussi celui de l'ensemble de leurs concitoyens".

- une phase de travaux, dans laquelle nous nous engageons en ce moment, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la municipalité pour le compte des propriétaires.

## A LANGUIDIC, "LOCA-TERRE" : LES JEUNES MIS DANS LE COUP

Lorsqu'on regarde l'activité de l'association languidicienne "Loca-Terre", on ne peut être qu'impressionné par l'activité qu'elle déploie : pas moins de 5 journées en 2000 consacrées au nettoyage des rivières, pas moins de 4 programmées en 2001. "Il faut avoir participé à ces opérations pour se rendre compte de l'efficacité d'un tel travail ; c'est une véritable résurrection qui prend forme sous nos yeux" selon François Marsaudon, vice-président. **Mais plus que le court terme aussi utile soit-il, c'est sur l'action de l'association en faveur de l'arbre pour sensibiliser les jeunes que nous nous arrêterons, tant elle nous paraît intéressante et devoir porter des fruits dans l'avenir.**

### SUPPLIQUE de l'ARBRE

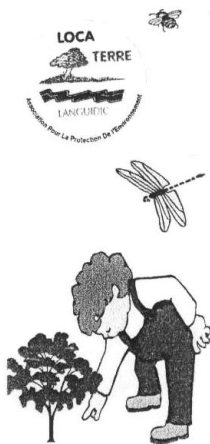
**Homme,**

Je suis la chaleur de ton foyer par les froides nuits d'hiver, l'ombrage ami lorsque brûle le soleil d'été,  
Je suis la charpente de ta maison, la planche de ta table,  
Je suis le lit dans lequel tu dors, et le bois dont tu fis tes navires,  
Je suis le manche de ta houe, et la porte de ton enclos,  
Je suis le bois de ton berceau, et aussi de ton cercueil.  
Ecoute ma prière, veux-tu ?

**Homme !**

Laisse-moi vivre pour tempérer les climats et favoriser l'éclosion des fleurs.  
Laisse-moi vivre pour arrêter les typhons et empêcher les vents de sable.  
Laisse-moi vivre pour calmer ces vents, ces nuages et apporter la pluie qui véhicule la Vie du Monde.  
Laisse-moi vivre pour empêcher les catastrophes et les inondations qui tuent.  
Je suis source de tous les fleuves, je suis la source des ruisseaux.  
Je suis la vraie richesse de l'Etat, je contribue aussi à la prospérité du plus petit village.  
J'embellis ton pays par la verdure de mon manteau.  
Ecoute ma prière !

**Homme ! Ne me détruis pas !** (Texte ancien d'un sage indochinois)



### UN ARBRE DANS LA COUR DE L'ECOLE

"Dans la cour de l'école laïque de Kergonan, il y a quelques années, nous avons planté de jeunes arbres à la demande de l'Amicale. Un de ces arbres ayant été endommagé, c'est à Loca-Terre que se sont adressés les Amis de l'école pour remettre en place un jeune plan de "Liquidambar" qui devenu adulte peut atteindre plus de 20 m.

Une soixantaine de jeunes élèves nous ont étonnés par leur sagesse et l'attention qu'ils ont portée au déroulement de la plantation.

Ces actions que Loca-Terre s'efforce de multiplier, sont très très riches de symboles :

- c'est une leçon donnée à ceux qui déboisent de façon anarchique,

- c'est aussi planter un arbre en y faisant participer les enfants, c'est un véritable défi que nous leur lançons car nous sommes certains que, devenus adultes, ils se souviendront que dans la cour de leur ancienne école, un arbre grandit et s'épanouit à l'abri des haches et des tronçonneuses". François Marsaudon.

### L'OPERATION "UNE NAISSANCE, UN ARBRE"

L'espace est vaste et pour une bonne partie déjà planté de plusieurs centaines de jeunes arbres ; chacun porte un badge avec le nom et la date de naissance d'un enfant. Il est situé dans le périmètre du point d'eau qui alimente la commune. Un talus boisé a été construit, il y a peu, par Loca-Terre pour protéger l'eau. C'est là, à l'arboretum Dézinio, que se déroule un dimanche de mars, une cérémonie devenue désormais traditionnelle, l'opération "Une naissance, un arbre". Ce 4 mars 2001, 60 arbres ont été plantés par 120 parents de 100 enfants en présence de plus de 350 personnes ; rencontre conviviale des anciens de la commune et des nouveaux venus, d'hommes et de femmes d'âges et de conditions divers. Ainsi Manon Le Dillau, née le 30 décembre 1999 a parrainé un arbre, un chêne-rouvre, à l'arboretum Dézinio le 5 mars 2000.

**Un geste fort et une raison de plus de croire en l'avenir du paysage de Languidic.**

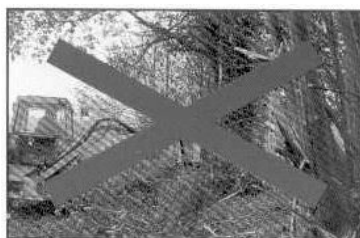
(Contact : M. Roger Guéganno - président -, 7, chemin de Lann Gazec, 56440 Languidic, tél. : 02.97.65.89.56.)

## L'ENTRETIEN DES TALUS

Extrait de la plaquette éditée par le Conseil général du Finistère : "Rénover et reconstruire les talus" (voir page 2) :

**"L'entretien des talus : bien choisir les outils et les techniques.**

Quatre machines modernes permettent de réaliser un bon entretien des haies sur talus. Encore faut-il bien les choisir et les utiliser :



**Les "épareuses" à fléaux broyeurs** ne sont pas faites pour reprendre, comme ci-dessus, de fortes branches. Elles ne conviennent qu'à la coupe régulière de la végétation herbacée du talus.



**Les lamiers à scies circulaires** réalisent une coupe très nette des fortes branches, qui sont ensuite ramassées.



**Une tailleuse à sécateur hydraulique** peut couper des branches jusqu'à 10 cm de section.



**Les tailleuses à barre de coupe** sont peu coûteuses, et conviennent à l'entretien régulier des haies.

### L'AVIS D'UN DE NOS ADHÉRENTS

*"A ce sujet, il est parfois prétendu que l'emploi, qui tend aujourd'hui à se répandre, d'un matériel comportant une ou plusieurs lames de scie circulaires montées à l'extrémité d'un bras articulé lui-même porté par un tracteur agricole, constitue une alternative satisfaisante à celui de la redoutable épareuse.*

*Ce n'est pas du tout convaincant car, s'il est indéniable que, correctement utilisé, ce matériel n'a pas les effets mutilants de l'autre, esthétiquement le résultat est à peine moins désastreux : plus de moignons ébouriffés, certes, mais un plan de coupe d'une sévérité telle que les élagages ainsi pratiqués donnent aux routes et chemins "traités" des allures de couloirs bordés de murailles qui, pour être végétales, n'en sont pas moins sinistres.*

*Par ailleurs, la suggestion que je faisais au maire concernant l'emploi de chômeurs pour l'exécution de ces tâches subalternes, et qu'il n'a évidemment pas relevée, pourrait peut-être, également par l'intermédiaire des "Petites Nouvelles", donner des idées à nos élus : n'existe-t-il pas, ici ou là, des "chantiers de réinsertion", dont l'objet est de nettoyer des ruisseaux, remonter des murets... ? Pourquoi ne pas les étendre à l'entretien des bords de routes et chemins ?"*

**L'UMIVEM :** nous souscrivons totalement à cet avis.



**Nous remercions bien vivement** toutes les personnes qui nous ont accueillies ou aidées durant notre travail : MM Saïg Jestin et ses collaborateurs, Gilles Le Meur, Jean Le Lu et ses collaborateurs, Patrick Le Névanen et ses collaborateurs, François Marsaudon et les membres de l'association Loca-Terre, Dominique Soltner.

## A VOIR



### La route des talus et des routoirs à lin

A quelques kilomètres de la Roche-Derrien, ancienne capitale des teilleurs de lin du Trégor (surnommée *Kapital Stoup* ou capitale de l'étope en breton), la Communauté de Communes du Pays

Rochois a créé la **Route des Talus et des Routoirs à Lin** sur les communes de Troguéry et Pouldouran.

L'idée est double :

- **Soutenir et promouvoir les actions entreprises (à l'initiative de Saïg Jestin) en faveur de la réhabilitation des talus en montrant divers exemples de talus-murs anciens ou de talus neufs construits manuellement ou mécaniquement.**

- Valoriser les richesses architecturales ou naturelles du patrimoine rural et particulièrement les routoirs à lin de l'anse de Gibel dans l'estuaire du Jaudy : un site unique à découvrir.

Tout au long du circuit, des panneaux explicatifs (en français, breton et anglais) renseignent les visiteurs qu'ils soient randonneurs, passionnés d'histoire, d'environnement, d'aménagement de l'espace rural ou simples promeneurs.

**La Route des Talus et des Routoirs à Lin** a été récompensée par le 1er Trophée des Communes décerné à la Communauté de Communes du Pays Rochois en 1996.

## BONNES NOUVELLES

\* L'UMIVEM a été destinataire d'un remarquable dossier sur le **renouvellement partiel de la ligne à 63.000 volts Mur-de-Bretagne - Poteau Rouge**. Dossier qui propose trois variantes : deux tracés aériens et un tracé souterrain. A notre connaissance, c'est la première fois qu'un tracé en souterrain est proposé pour une ligne à Très Haute Tension. Bien évidemment la préférence de l'UMIVEM va au tracé souterrain étudié avec minutie respectant ZNIEFF, zones humides, terrains boisés. Etude exemplaire donc. Puisse-t-elle faire école ...!

\* **Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM)** progresse de façon

intéressante. Quant aux études pour le **Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan**, elles progressent aussi.

**Thème du prochain numéro :  
Tourisme et petites communes rurales**

## MAUVAISES NOUVELLES

\* **A Sauzon, un projet de lotissement de 13 maisons à Kergaër** dans une zone humide dont les eaux s'écoulent vers le marais de Ster Vras.

\* **A Questembert**, on s'inquiète de la construction d'un escalier dans la cour intérieure de l'Hôtel Belmont. Mais une négociation avec la municipalité (très accueillante) est en cours.

\* **Au Tour-du-Parc**, le charmant petit manoir du XV<sup>e</sup> siècle de Caden

**Ont collaboré à ce numéro** (en dehors des personnes déjà citées dans les articles) : Mmes Agnès Bolzinger, Marie-France Bonniec, Marie-Claire Borde, MM Pierre Le Masne, Pierre Philouze, Yves Guillaumot.

### Petites nouvelles :

Abonnement d'un an soit 4 n° :  
100 F ttc (15,24 €) pour les adhérents à l'Umivem ; 100 F ht soit 119,60 F ttc (18,23 €) pour les non adhérents ; 200 F ht (30,49 €) pour les municipalités et les administrations.